

Fiche 2.1 Définir le projet associatif

Définition

Notion de projet : tentative dans laquelle un certain nombre d'activités appartenant à différentes phases sont menées pour atteindre un ou plusieurs objectifs particuliers pour permettre la satisfaction d'un besoin identifié.

Projet associatif : projet global de l'association qui donne du sens aux activités développées par l'association.

Projet d'action : déclinaison du projet associatif en projet(s) spécifique(s).

Enjeux

- Comprendre la différence entre le projet de l'association et les projets d'action
- Savoir mettre en place des projets crédibles et efficaces
- Savoir mener un projet dans le temps
- Dynamiser les bénévoles de l'association autour d'un projet bien ficelé



- Quelles sont les étapes à respecter pour mettre en place un projet ?
- Quelles sont les règles à respecter pour réaliser son projet ?
- Comment se répartir les missions entre les administrateurs ?

1. Constitution du projet associatif

Le projet associatif véhicule l'identité de l'association à travers:

- Son cadre d'action. Il comporte 4 composantes essentielles à savoir les compétences de l'association, son offre de services, le public destinataire et l'ensemble des moyens dont la structure dispose.
- Ses valeurs. Les valeurs de l'association reflètent la philosophie qui anime les acteurs de l'association. Ces valeurs jouent un double rôle : elles orientent et bornent les actions de ces acteurs.
- Ses perspectives. Les perspectives représentent les objectifs que se donne l'association dans un horizon donné: l'équipe de dirigeants se projette dans l'avenir, elle trace sa route et voit à long terme. L'association définit ici les moyens qu'elle se donne pour atteindre les objectifs.

Ces 3 volets se définissent en lien étroit avec :

- Une équipe de dirigeants. Le projet est imprégné des motivations des dirigeants et du sens qu'ils veulent donner à leur action.
- Une activité ou plusieurs activités. Le projet associatif est intimement lié à une (ou des) activité(s) donnée(s) et aux logiques internes que porte(nt) celle(s)-ci: but du jeu et règles, modalités de pratique, organisation matérielle....
- Un territoire. Le projet associatif est enfin la résultante d'un environnement territorial spécifique: les traits caractéristiques de la population, le niveau d'attractivité et le développement du territoire, les politiques territoriales....

2. Liberté d'action

Le projet associatif se place sous le signe de la liberté : celle de prendre collectivement une initiative et celle de se regrouper.

En effet, l'action de l'association se construit d'abord sur ce que chacun décide librement d'y apporter. Rien ne limite, ni n'interdit l'invention, l'innovation, l'originalité dans la définition du but de l'association. L'égalité dans l'association repose sur les cocontractants. On peut relever 3 caractéristiques:

- l'apport de connaissances et d'activités effectué par tous les associés,
- la permanence des ces apports est constatée chez tous les associés,
- le but est le même pour tous les associés.



Centre de Ressource et d'Information
pour les Bénévoles

Construire un projet

3. Comment se monte un projet ?



Le mouvement associatif est confronté à 2 difficultés principales : le renouvellement, l'implication et la professionnalisation des bénévoles; la diversification et la solvabilisation des activités de l'association.

La démarche de projet doit être appréhendée comme un levier interne favorisant :

- la concertation, l'échange entre bénévoles,
- la structuration des relations entre bénévoles et le cas échéant, entre bénévoles et salariés,
- Une réflexion sur l'offre de service de l'association et les perspectives possibles.

Au niveau externe, la démarche de projet permet de :

- Rompre avec la logique de subventionnement consistant à répondre à des demandes,
- Disposer d'une plus grande visibilité et traçabilité de l'activité de l'association.

On se fait d'abord une représentation aussi exacte possible de ce que l'on souhaite faire. Il s'agira de décider des actions à mener et de les programmer.

Ainsi, le montage de projet est une démarche qui repose sur différents éléments et qui se déroule en plusieurs phases :

- 1. La finalité

Elle explique la raison d'être du projet. Elle est contenue souvent dans les buts que se donne l'association, dans les valeurs défendues. Durant toute la conduite de projet, la finalité est une référence qui permet de voir si l'association fait fausse route ou si elle garde le cap fixé.

- 2. La mission

Elle définit l'objectif à atteindre. Cette définition s'appuie sur une série de contacts ou d'enquêtes, sur un diagnostic, qui servent à identifier un besoin auquel l'association se donne la mission et les moyens de répondre. Des contenus de l'objectif sont tirés des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de réussite (nombre d'entrées à un spectacle, satisfaction des spectateurs....) qui faciliteront l'évaluation.

- 3. Le plan d'action

Il décompose le projet en sous-objectifs et en différentes phases, puis fixe les échéances et donne un planning qui répartit les tâches et les responsabilités. Il arrête également les manières de faire, les méthodes pour chaque type d'opérations. Ce plan décrit, pas à pas, tout le déroulement du projet sous tous les aspects: financement, communication, technique, matériel, critères et modes d'évaluation.

- 4. Les partenaires

L'association est mise en relation avec d'autres acteurs plus ou moins complémentaires, concurrents, favorables, méfiants... Le partenariat est une forme d'entraide mutuelle qui ne se réduit pas à une transaction monétaire (facture ou subvention...). Solliciter un partenaire revient à analyser les positions et enjeux réciproques pour pouvoir déterminer le mode de collaboration dans l'opération projetée.

- 5. Le pilotage

Il est effectué par une instance désignée comme responsable de la bonne exécution de l'action. Ce peut être le Conseil d'Administration ou le Bureau, voir un individu. Cette instance a une vue d'ensemble qui permet de dire si le cap est maintenu, de pallier les manques, de faire appel à de l'aide si besoin.

- 6. L'évaluation

Dès la conception du projet, il faut fixer les critères et les modalités de l'évaluation, puis durant tout le déroulement pour en vérifier la bonne marche, et à la fin pour le bilan.

VOTRE CONTACT :

CRIB de l'Oise
APSLO
172 Avenue Marcel Dassault, Porte B
60000 Beauvais
Tél: 03 44 15 11 38



A retenir

- La méthodologie de projet fixe des étapes spécifiques à mettre en place pour la réalisation efficace de son projet.
- La mise en place d'un projet est structurant en interne et apporte de la crédibilité vis-à-vis des partenaires de l'association.